

09 mai 2019 -13:10

Les travaux de parachèvement des Archives de l'État à Anvers commenceront en mai

La Régie des Bâtiments, le gestionnaire immobilier de l'État fédéral, entamera la dernière phase des travaux de rénovation des Archives de l'État à Anvers en mai 2019. Si tout se passe comme prévu, le bâtiment d'archives complètement rénové pourra être remis en service fin 2020.

« Un modèle du genre »

Les Archives de l'État à Anvers se trouvent sur la Door Verstraetelaats, au centre du quartier résidentiel Zurenborg. Le bâtiment, qui date de 1905-1906, a été érigé dans un style éclectique mêlant les caractéristiques de la néo-Renaissance flamande. L'utilisation de briques rouges sur une plinthe en pierre naturelle est particulièrement remarquable. Le bâtiment se fond parfaitement dans le quartier et ses imposantes maisons de maître.

Sa conception était avant-gardiste pour cette époque et a connu un grand succès sur la scène internationale. A l'époque, le bâtiment est internationalement reconnu comme « Un modèle du genre », « the most instructive and a model for us », ou encore « benijdbaar archiefgebouw ».

Les mesures contre les incendies et l'humidité, les deux pires ennemis des archives, étaient particulièrement innovantes. Les salles d'archives ont ainsi été subdivisées en compartiments pour éviter la propagation d'un incendie en leur sein. Elles ont été séparées par des murs épais en béton armé avec des portes de chambre forte en métal. En cas d'incendie, les cages d'escalier fonctionnent souvent comme des cheminées qui véhiculent beaucoup d'oxygène. Elles ont donc été placées hors des dépôts d'archives. Les plus petits escaliers intérieurs (p. ex. les escaliers hélicoïdaux dans les tourelles d'angle) ont été séparés des salles d'archives par des portes en métal. Par ailleurs, pour éviter les problèmes d'humidité, des trous d'aération ont été percés dans les murs extérieurs.

Agrandissement et gros œuvre

La forte croissance du nombre de fichiers d'archives a provoqué un manque de place important à partir des années 1990. C'est pourquoi la Régie des Bâtiments et les Archives de l'État ont réalisé des plans pour un agrandissement et pour des travaux de rénovation approfondis.

Le projet consiste notamment en l'intégration de deux maisons de maître adjacentes, la construction de salles d'archives souterraines supplémentaires et l'installation d'une coupole surmontant le jardin intérieur. Dès lors, la capacité de stockage va plus que doubler (jusqu'à 15 kilomètres) !

Le bâtiment des Archives de l'État à Anvers a fermé ses portes en 2007 et les travaux de gros œuvre approfondis ont commencé. Le personnel et les archives ont déménagé provisoirement dans le bâtiment des Archives de l'État à Beveren.

Timing

Le gros œuvre est terminé, mais les travaux de finition du bâtiment ont été reportés à cause d'un différend entre la Régie des Bâtiments et l'entrepreneur.

À la suite des retards, le projet initial ne correspondait plus totalement aux besoins des Archives de l'État. Entre-temps, le dossier était, de plus, techniquement dépassé : il a de nouveau fallu l'adapter à la

législation et aux normes modifiées (p. ex. la réglementation concernant l'accessibilité et la législation concernant la prévention incendie).

Le dossier retravaillé a été attribué à un nouvel entrepreneur principal au début de l'année 2019. Les travaux commenceront en mai 2019. La réouverture des Archives de l'État à Anvers est prévue pour fin 2020.

Projet

Les parties publiques se situeront au rez-de-chaussée et seront aisément accessibles. L'entrée d'origine et l'escalier monumental seront restaurés et remis en service.

L'ancienne cour intérieure surmontée d'une coupole sera transformée en une salle de lecture confortable qui permettra aux visiteurs de consulter les documents d'archives dans un environnement agréable. La bibliothèque, la salle de conférence et les bureaux, entre autres, seront attenants à cette salle centrale.

Les dépôts d'archives seront répartis sur les quatre étages supérieurs et les deux étages souterrains supplémentaires. Chaque salle d'archives (occultée) disposera de son propre conditionnement d'air, ce qui permettra de conserver les pièces d'archives dans des conditions optimales.

Le caractère spatial spécifique et les matériaux authentiques des anciennes salles d'archives seront conservés dans la mesure du possible. Les nouveaux matériaux ont été choisis en fonction de leur durabilité et de leur authenticité.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Adjudicateur : Régie des Bâtiments

Occupant : Archives de l'État

Entrepreneur finitions et techniques : Floré Bouwbedrijf nv

Fin des travaux : 2020

Prix finitions et techniques : environ 4,5 millions d'euros (T.V.A. comprise)

Contact presse

Pauline Vachandez (Régie des Bâtiments): 0497 19 44 03

Catherine Cardoso Nunes (Régie des Bâtiments): 0495 21 06 86

presse@regiedesbatiments.be

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be